

# LAIZE-LA-VILLE (*Calvados*)

## Ancien presbytère<sup>1</sup>

### Croisée

1701



Bien que mutilée puisqu'elle a perdu ses volets, la croisée de Laize-la-Ville est un exceptionnel témoin. Exceptionnelle d'abord parce qu'elle constitue un jalon bien daté à une période où les évolutions sont nombreuses et où il est indispensable d'avoir des éléments de chronologie. Exceptionnelle ensuite parce qu'elle synthétise les essais pour abandonner la croisée classique du XVII<sup>e</sup> siècle et passer aux grandes fenêtres à traverse d'imposte du siècle suivant. Nous aurons ainsi à commenter bien des aspects de sa conception, qu'ils concernent son bâti dormant (meneau mobile), son ferrage (vantaux vitrés encastrés recouverts par les volets), son étanchéité (pièce d'appui et jets d'eau), ses réseaux de petits-bois ou ses étonnants systèmes de fermeture.

### La menuiserie

#### Le bâti dormant

Depuis l'extérieur, cette croisée conserve une disposition traditionnelle à meneau et croisillon. Son examen montre toutefois que le meneau du bas est sectionné au droit du croisillon et de la pièce d'appui pour être fixé sur le vantail vitré et s'ouvrir. Avant de considérer ce châssis comme un modèle de transition entre la croisée traditionnelle et la fenêtre à simple traverse d'imposte, il était indispensable de vérifier s'il ne s'agissait pas d'une croisée modifiée pour la mettre au goût du jour, c'est-à-dire dont le meneau inférieur aurait été scié. Deux caractéristiques permettent de montrer qu'il s'agit bien d'une disposition d'origine. L'amorce de meneau assemblé sous le croisillon a des ravancements de feuillures différents de ceux du meneau supérieur pour que, malgré sa petite taille, cet élément ait suffisamment de matière pour résister (fig. 2.2 et plan n°5). Enfin, les mortaises du meneau mobile dans lesquelles étaient fixés les tourniquets (voir chapitre « organe de fermeture ») ne débouchent pas du côté gauche, c'est-à-dire du côté où le meneau est fixé sur le vantail. Cette croisée est donc bien une croisée à trois compartiments comme la Bretagne en connaissait depuis deux siècles, mais dont l'adoption dans les régions voisines ne date que de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le meneau et le croisillon sont moulurés de deux gros quarts-de-rond séparés par un filet et sont raccordés à l'onglet.

En périphérie des compartiments, le bâti dormant reçoit deux feuillures : une première pour encastrer les vantaux vitrés et une seconde pour installer les volets à recouvrement. Nous reviendrons plus loin sur ces deux éléments.

La pièce d'appui du dormant a été refaite en sapin et a un profil inadapté. La coupe DD du plan n°4 permet de voir la forme qu'elle devait avoir. Au-delà de cet aspect, c'est surtout l'appui en pierre qui doit retenir notre attention (fig. 2.7). En effet, comme à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001) édifié à la même période, la pièce d'appui n'est plus posée en feuillure, mais en avant d'un relevé de 30 mm en pierre qui fait barrage à l'eau qui pourrait s'infiltrer sous la traverse<sup>2</sup>. De plus, l'appui en pierre a une pente de 5% pour assurer un meilleur écoulement. Nous ne sommes donc pas encore en face de la pièce d'appui sur rejingot qui sera mise au point quelques décennies plus tard, mais le système est étanche. Il présente toutefois l'inconvénient de laisser la pièce d'appui en contact direct avec la pierre humide qui, à long terme, ne peut que l'endommager.



Fig. E.1. L'ancien presbytère au début du XX<sup>e</sup> siècle (carte postale)

Source commons.wikimedia.org

<sup>1</sup> Ce bâtiment est connu sous plusieurs appellations (presbytère, chanoinerie, ferme du château), mais aucune n'a fait l'objet de recherches approfondies pour la justifier. Quoi qu'il en soit, il montrait encore au début du XX<sup>e</sup> siècle une étendue considérable (fig. E.1 et E.2) si on la compare aux deux travées qu'il en reste (fig. E.3).

<sup>2</sup> Procédé encore employé sur les bâtiments conventuels des abbayes de Saint-Pierre-sur-Dives des années 1720 (étude n°14002), et de Juaye-Mondaye vers 1738 (étude n°14023), ainsi que sur le château de Barbeville au début des années 1750.

### Les vantaux vitrés

La technique traditionnelle du recouvrement des bâtis adoptée par la plupart des croisées du XVII<sup>e</sup> siècle est ici abandonnée au profit de vantaux vitrés encastrés et de volets ferrés sur le bâti dormant. La formule n'est cependant pas nouvelle puisque Pierre Bullet<sup>3</sup> la décrivait en 1691 et que nous l'avons déjà observée à l'hôtel de Limur à Vannes en 1686 (étude n°56001). Encore ici peu mature, le système est composé de feuillures, comme à l'hôtel de Limur, qui nécessitent d'être ajustées précisément pour garantir une bonne étanchéité, mais qui par cet ajustage rigoureux risquent de bloquer l'ouverture des vantaux. Il s'agit d'un système de transition avant l'adoption des battants de rive à noix (cf. ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives – étude n°14002) et des battants du milieu à doucines, ou autres profils. Le meneau mobile est fixé sur le vantail gauche par l'intermédiaire de deux faux tenons chevillés. Ce type de réalisation n'a probablement pas connu de grands lendemains. En effet, on voit ici que le vantail vitré constitué d'éléments de faible section ne pouvait pas conserver son équerrage sous le poids important du meneau. On observe le même système au château de Blangy à Blangy-le-Château (étude n°14019), mais les menuisiers adopteront plutôt des meneaux de section réduite, comme à l'ancien évêché de Tréguier (étude n°22002). Par ailleurs, on notera que les mortaises ne sont pas traversées, alors que cette technique qui ne prend son essor qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle aurait permis d'offrir des tenons plus résistants. De la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les croisées de l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux et de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives adoptent déjà des mortaises traversées.

Les vantaux vitrés du haut ne possèdent pas de jets d'eau. Quant à ceux du bas, ils ne sont pas d'origine : leur clouage est grossier, ils masquent une peinture ancienne et leur usure est moindre que les traverses basses des vantaux qui les accueillent. Leur usage n'est donc pas encore systématique en ce début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Plus curieuse est l'inversion des feuillures à vitre disposées à l'intérieur. On la rencontre généralement pour des raisons esthétiques sur les impostes de portes ou sur des châssis dormants dont il est préférable d'orienter les feuillures vers l'intérieur pour changer les carreaux brisés (cas des châssis coulissants). Malgré le caractère vicieux de la disposition du point de vue de l'étanchéité, le menuisier a sans doute choisi de privilégier l'aspect extérieur de la croisée en profilant les petits-bois de la même façon que le meneau et le croisillon. Les vantaux ne sont pas moulurés sur leurs chants internes, comme à l'hôtel de Limur, et on notera que leurs petits-bois sont plus épais que les bâtis (plan n°3 : 30,5 mm contre 27 mm).

### Les volets

Les volets ont malheureusement été éliminés. On peut simplement préciser qu'ils étaient ferrés sur le bâti dormant pour recouvrir les vantaux vitrés, au contraire des croisées traditionnelles du siècle précédent où chaque vantail vitré avait son volet. Cette disposition est en tous points comparable à celle de l'hôtel de Limur exécuté quinze ans plus tôt.

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés encastrés s'effectue par l'intermédiaire de fiches à broche rivée à cinq nœuds qui ne permettent pas leur démontage, mais dont la faible saillie justifie leur emploi. Quant aux volets, ils étaient ferrés par fiches à gond et à vases (fig. 2.1).

### Les organes de fermeture

Les systèmes de fermeture d'origine ne sont pas immédiatement perceptibles. Originaux, mais sans doute peu pratiques à l'usage, ils ont été modifiés. Le système bien rodé des targettes et des loquets qui fermait les croisées classiques à recouvrement du XVII<sup>e</sup> siècle n'est ici plus utilisable. L'emploi d'un meneau amovible et de vantaux vitrés recouverts totalement par les volets a contraint le menuisier à rechercher de nouvelles solutions.

Nous commencerons par les deux compartiments du haut, les plus simples à fermer. Bien que tous les organes aient été éliminés, le décapage de la peinture nous a permis de les définir d'après leurs traces (fig. 1.3). Les volets étaient fermés classiquement par des loquets dont l'emplacement des mentonnets est encore visible sur le meneau du dormant. D'après l'importance des stigmates, les mentonnets étaient sans doute inversés, c'est-à-dire que les clenches des loquets se dégageaient par le dessous. Les deux vantaux vitrés fermaient par un tourniquet dont la lame était encastrée dans l'épaisseur du meneau et commandée par un bouton en saillie. Bien évidemment, ce système ne permettait pas une ouverture aisée des vantaux.

3 « Les volets [...] sont toujours mieux quand ils sont attachés sur le châssis dormant ». P. Bullet, *L'architecture pratique*, Paris, 1691, p. 265.



Fig. E.2. La façade sud au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant destruction d'une partie du logis (carte postale)



Fig. E.3. La façade nord en 2004

Fig. E.4. Le fronton portant le millésime « 1701 »

Les deux volets du bas étaient également fermés par un seul tourniquet dont la lame était en saillie pour pénétrer dans leur recouvrement (plan n°6 et fig. 2.5). Quant aux vantaux vitrés, il fallait d'une part maintenir celui de gauche par des verrous verticaux disposés sur le meneau amovible (fig. 2.4), et d'autre part bloquer celui de droite par deux tourniquets encastrés dans ce même meneau. Si en théorie le système paraît bien répondre à cette nouvelle forme de croisée, en pratique son usage présente bien des inconvénients qui ont sans doute conduit aux modifications ultérieures. En effet, lorsque les volets sont ouverts, les vantaux vitrés ne possèdent pas de poignées ou de boutons de préhension qui auraient gêné la fermeture de ces volets. L'ouverture de ceux du haut est donc quasiment impossible, et ce d'autant plus que l'inversion des petits-bois n'offre aucune saillie intérieure. En partie basse, on peut donc penser qu'il était nécessaire d'ouvrir les deux vantaux en même temps en utilisant la poignée bien dimensionnée du tourniquet des volets. Cependant, le bouton de tirage du verrou supérieur du vantail gauche se situant à plus de 2,30 m, la manœuvre de ce vantail, avec son énorme meneau mobile qui frottait inévitablement sur la pièce d'appui, ne devait guère être facile. La croisée montre l'emploi d'une petite targette enclouonnée avec un bouton de tirage en boule (fig. 2.6) qui correspond à une modification ultérieure (une de ces targettes a été disposée en face d'une gâche d'un tourniquet éliminé), mais sa forme adaptée à l'emploi de vantaux encastrés pourrait laisser croire qu'elle provient d'un autre châssis du logis, détruit en partie, qui aurait été d'une meilleure conception.



### Datation

Le millésime de construction de l'édifice est inscrit sur sa porte d'entrée monumentale (fig. E.4). Il est parfaitement en cohérence avec les caractéristiques de la croisée. Nous disposons donc là d'un jalon rare et fiable à une époque où les châssis de fenêtres connaissent de profondes mutations. Ce type de croisée avec son meneau mobile identique au croisillon, n'a pas persisté bien longtemps, sa conception étant problématique du point de vue de la stabilité du vantail qui le reçoit. Par contre, il perdurera en adoptant des meneaux de section plus réduite comme à l'ancien évêché de Tréguier, voire des profils différents (cf. maison de Bécherel / étude n°35007). De la même façon, les vantaux vitrés encastrés à feuillures sont en bout de vie en ce début du XVIIIe siècle. L'avenir appartient aux battants à noix déjà utilisés à la même époque à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives. Nous sommes donc bien là en face d'un remarquable modèle qui assure une transition entre la croisée classique du XVIIe siècle et la grande fenêtre à traverse d'imposte du siècle suivant.

#### Situation



#### Typologie

Type 3.MM.A



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Planche n°2 : Croisée
- Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°3 : Sections horizontales
- Plan n°4 : Sections verticales
- Plan n°5 : Assemblage meneau / croisillon
- Plan n°6 : Serrurerie